

## COMBATS

### POLLINIS affronte l'agrochimie devant la Cour de justice de l'Union européenne !



Jeudi 13 février, POLLINIS était devant la Cour de justice de l'Union européenne, au Luxembourg, pour obtenir le retrait d'un pesticide tueur d'abeilles massivement répandu par l'agriculture intensive : le boscalid. Face à une armada d'avocats employés par BASF – la multinationale qui commercialise cette dangereuse substance SDHI – et par le lobby des pesticides CropLife (à gauche sur la photo) et à tous ceux venus en défense du Parlement européen, du Conseil de l'Union européenne et de la Commission européenne, POLLINIS a demandé aux juges de suspendre la prolongation de mise sur le marché du boscalid. Cette autorisation a été accordée jusqu'en 2026 par la Commission européenne sans prendre en compte les nombreuses études scientifiques qui documentent sa toxicité élevée pour les colonies d'abeilles, les vers de terre et l'ensemble de la biodiversité. L'association a dénoncé la dangerosité du système réglementaire de prolongation des pesticides en Europe, qui permet à une centaine de substances pesticides d'être répandues dans la nature, des années après l'expiration de leur autorisation. Le verdict du procès est attendu dans les prochains mois !

► EN SAVOIR PLUS

## MOBILISATION

### Bras de fer en cours contre les nouveaux OGM



POLLINIS monte au front contre la dérégulation des nouveaux OGM qui se prépare en Europe sous pression des lobbys, malgré les risques qu'ils font peser sur la biodiversité et les millions de consommateurs européens : lancement d'une mobilisation citoyenne massive déjà soutenue par plus de 90 000 signatures, rendez-vous à bâtons rompus avec le cabinet du Premier ministre, et amplification jour après jour de l'alerte aux côtés d'une coalition d'associations, de scientifiques et d'experts engagés, avec lesquels votre association travaille d'arrache-pied ! Tout récemment, POLLINIS a publié une interview vidéo du biologiste et ancien chercheur en immunologie à l'Institut Pasteur Frédéric Jacquemart, ainsi que de l'agronome généticienne et chercheuse à l'INRAE Isabelle Goldringer, qui détaillent les multiples risques environnementaux des nouveaux OGM.

► JE REGARDE L'INTERVIEW

## JUSTICE

### La justice donne raison à POLLINIS face aux lobbys



C'est une conquête juridique capitale, arrachée après un procès de longue haleine mené par POLLINIS face à la Commission européenne. Jeudi 16 janvier, la Cour de justice de l'Union européenne a tranché en faveur de la transparence et contre l'opacité qui règne dans les comités décisionnaires en Europe sur l'avenir de l'agriculture et l'autorisation des pesticides tueurs d'abeilles. Désormais, la Commission européenne ne pourra plus bloquer, sans justification réelle, l'accès aux documents administratifs et aux délibérations entre États membres exigés par les citoyens et les associations sur les négociations européennes gangrenées par les lobbys, qui bloquent toute sortie des pesticides tueurs d'abeilles. Une petite révolution, obtenue grâce au travail acharné des juristes et des experts de POLLINIS et à la mobilisation de milliers de citoyens engagés aux côtés de l'association.

► LIRE LA SUITE

## Nos combats dans les médias

### ► Le Monde (06 avril 2025)

« La cellule Déméter menace les militants animalistes et environnementalistes, ainsi que les libertés associatives »

### ► Mediapart (03 avril 2025)

Les pesticides tuent : santé et biodiversité en danger

### ► Le Télégramme (14 mars 2025)

« Nouveaux OGM » : une réglementation plus souple approuvée par les 27 pays de l'UE

### ► EU Law Live (04 février 2025)

More Help for the Bees? (C-726/22 P European Commission v Pollinis France)

### ► Le Monde (29 janvier 2025)

« Entraves » au métier d'agriculteur : le Sénat vote un texte aux nombreux impacts sur l'environnement

### ► Actu Environnement (18 janvier 2025)

Abeilles et pesticides : la Cour de justice de l'UE confirme un droit d'accès du public aux documents

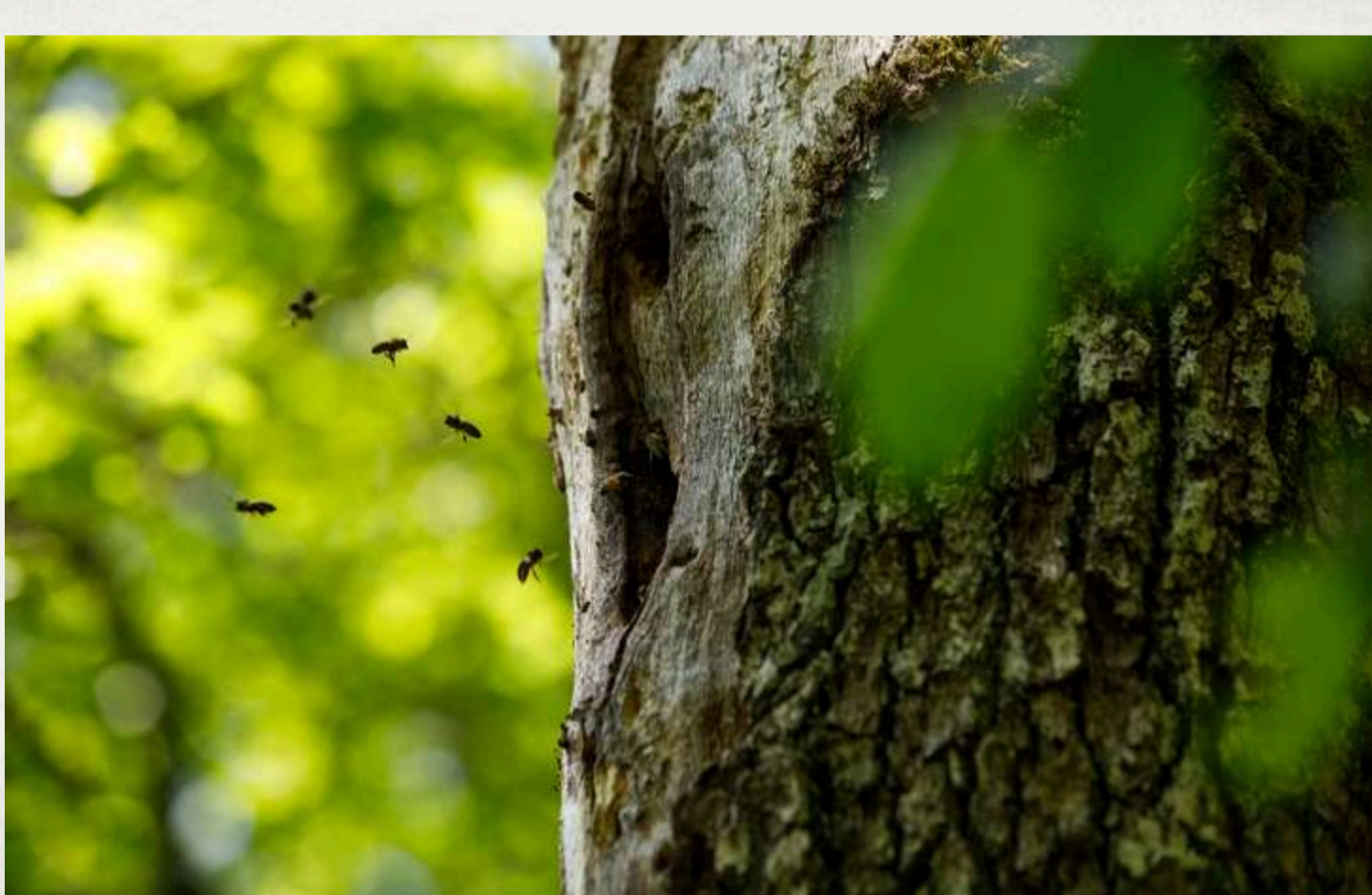
### ► Reporterre (16 janvier 2025)

Abeilles : l'avocat général de la CJUE favorable à l'accès aux documents de travail

► VOIR LA REVUE DE PRESSE

## PROJET

### Des colonies d'abeilles à miel sauvages prospèrent en toute autonomie !



Dans les parcs naturels et derniers sanctuaires préservés qui jalonnent la France, existe-t-il encore des colonies d'abeilles à miel vivant à l'état sauvage, en harmonie avec la nature et libres de toute intervention humaine ? Après plus de 4 ans de recherches inédites, co-financées par POLLINIS, dans trois aires naturelles françaises – le parc de la Vanoise, en Savoie, celui des forêts, à cheval entre la Bourgogne et la Champagne, ainsi que la forêt domaniale de Loches, en Indre-et-Loire – le spécialiste en écologie des abeilles et docteur en biologie Fabrice Ruquier vient de livrer ses conclusions. Dans le Parc national des forêts et la forêt domaniale de Loches, de nombreuses colonies sauvages ont survécu à l'hiver, en totale autonomie, et semblent même « autosuffisantes », c'est-à-dire capables de perdurer dans le temps sans apport d'essaims alentour et sans intervention de l'Homme. Cette étude pionnière, indispensable pour favoriser l'adoption de mesures de protection des colonies sauvages d'*Apis mellifera* à l'échelle de la France et de l'Europe, invite désormais à être répliquée partout ailleurs dans le monde.

► EN SAVOIR PLUS

## ACTION

### Printemps Bruyant : journée de mobilisation contre l'agrochimie et son monde



Samedi 5 mars, l'équipe de POLLINIS et plusieurs centaines de scientifiques – écologues, ornithologues, toxicologues, etc. – et de militants venus de toute la France se sont réunis pour l'action « Printemps Bruyant », à l'appel du mouvement de révolte Scientifiques en rébellion. Devant le Muséum National d'Histoire Naturelle, au Jardin des Plantes à Paris, le cortège a rendu hommage à la lutte incarnée il y a plus de 60 ans par Rachel Carson, biologiste et première lanceuse d'alerte sur les effets catastrophiques des pesticides sur les insectes, les oiseaux et la santé humaine. L'équipe de POLLINIS a porté des messages d'alerte montrant les chiffres dramatiques de l'effondrement en cours de la biodiversité : 40 % des insectes sont menacés d'extinction dans le monde et 30 % des populations d'oiseaux agricoles ont déjà disparu en Europe.

► EN SAVOIR PLUS

## CONTRE-LOBBYING

### POLLINIS et 120 associations exigent la dissolution de la cellule Déméter



Aux côtés des associations L214, Générations Futures, la Ligue des Droits de l'Homme, et d'une centaine d'organisations et personnalités engagées, POLLINIS s'est insurgée dans une tribune contre la décision du Conseil d'État du 7 novembre 2024, qui a jugé légales les missions de suivi des « actions de nature idéologiques » confiées à la cellule de gendarmerie Déméter. Une force de police dirigée explicitement contre les défenseurs du Vivant et de la nature, que le gouvernement a mis en place suite à un partenariat signé avec la FNSEA et les Jeunes agriculteurs, deux syndicats pro-pesticides. Face à cette décision qui menace la liberté de chacun de confronter les dégâts dramatiques de l'agriculture intensive, POLLINIS et ses alliés ont décidé de faire front commun au nom des libertés fondamentales et de l'intérêt général.

► EN SAVOIR PLUS

## JE SOUTIENS POLLINIS POLLINIS, c'est vous !

Sans votre soutien, nous ne pourrions pas lutter à Bruxelles et à Paris pour enrayer la disparition des abeilles et des institutions européennes pour accélérer - en Europe et dans le monde - le passage à une agriculture durable, respectueuse de l'environnement et des pollinisateurs dont elle dépend. POLLINIS repose entièrement sur les dons de citoyens engagés comme vous dans ce combat vital pour l'avenir de l'agriculture et de la planète, et ne reçoit aucun financement de gouvernements ou d'organisations professionnelles pour pouvoir conserver une parfaite indépendance vis-à-vis de tout pouvoir économique ou politique. Traitement informatique réalisé par l'association POLLINIS, dans le respect du Règlement général (UE) 2016/679 sur la Protection des données. Vous pouvez à tout moment exercer vos droits d'accès, de modification, de rectification, d'opposition, de limitation ou d'effacement sur simple demande à l'adresse [contact@pollinis.org](mailto:contact@pollinis.org). Les données vous concernant seront automatiquement effacées de nos serveurs à votre demande, ou en cas d'inactivité de votre part pendant plus de 48 mois. Si vous estimez que POLLINIS n'a pas correctement protégé vos données, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale informatique et libertés, 3 Place de Fontenay - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07. Vos coordonnées sont enregistrées dans le but de valider votre demande, et de vous envoyer les nouvelles de nos actions conformément à votre souhait. Si à tout moment vous souhaitez vous désinscrire de notre liste de diffusion, il vous suffira d'envoyer un e-mail à [contact@pollinis.org](mailto:contact@pollinis.org) en mentionnant «Désinscription» comme objet de votre message. Si vous souhaitez davantage d'informations sur cette action ou sur POLLINIS, vous pouvez visiter le site internet [www.pollinis.org](http://www.pollinis.org) ou nous écrire à [contact@pollinis.org](mailto:contact@pollinis.org)

### Pour mener tous ces combats de front, nous avons besoin de votre aide.

► JE FAIS UN DON



Vos signatures des pétitions nous confèrent la légitimité indispensable qui nous ouvre les portes des représentants politiques. Vos dons garantissent à POLLINIS la totale liberté d'action et de parole dont nous avons besoin pour faire pression efficacement sur les décideurs politiques.

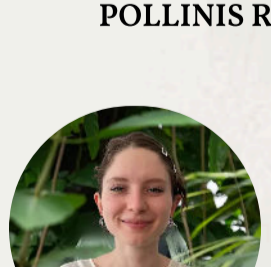
## VOS MOTS DOUX

► **Maiwenn nous a écrit** : « Bravo pour votre travail et toutes ces victoires arrachées. Je n'ose imaginer les lois votées sans vos interventions. Continuons ! »

► **Sophie nous a écrit** : « Je suis très fière de vous et vraiment heureuse de faire partie de vos adhérents. Je vous félicite de tout cœur pour votre combat acharné pour nos abeilles et contre ces lobbys de la mort félicitations ! »

► PLUS DE MOTS DOUX

## POLLINIS RENFORCE SON ÉQUIPE



Depuis le mois de mars, **Hélène** a intégré le pôle réseaux sociaux de POLLINIS :

« Mon parcours académique et mon implication à la COP15 "biodiversité" m'ont apporté une vision interdisciplinaire des politiques environnementales que je suis ravie de mettre au service de la mission de protection des abeilles et du Vivant de POLLINIS. »

Merci aux donateurs qui nous permettent d'agir au quotidien pour sauver les abeilles et les pollinisateurs, et aux plus d'un million de citoyens engagés aux côtés de POLLINIS

### Envie d'en savoir davantage sur les pollinisateurs et les actions de POLLINIS pour enrayer leur extinction ?

Recevez nos prochaines campagnes et lettres d'informations

► JE M'ABONNE

Suivez-nous sur les réseaux

